



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Révision du dispositif de suivi des MMAA

Retour sur la 1^{ère} réunion du GT

Direction générale de l'alimentation

**Sous-direction de la qualité, de la santé et de la
protection des végétaux**

Contexte

- Évaluation OASIS du dispositif en 2017
- Restitution du rapport en comité d'experts apicole du CNOPSAV le 26 octobre
- Lancement d'un GT travaillant sur deux temps :
 - Améliorations et adaptations à court terme de la NS 2014-899
 - Étude d'évolutions plus importantes à moyen terme
- En parallèle : lancement d'un questionnaire auprès des DRAAF (moyens et compétences mobilisés, difficultés identifiées et propositions d'amélioration)
- Première réunion du GT le 5 mars

GT du 5 mars

Les échanges ont porté sur

- Les objectifs :
 - Pas de changement de périmètre pour 2018 hors suppression des DS1 => centrage sur les mortalités massives aiguës pouvant avoir une origine toxicologique (PPP, biocides, médicaments vét.)
 - A moyen terme : un dispositif toujours dédié à l'élucidation de cas individuels « remarquables » (≠ étude du bruit de fonds) => un élargissement possible au-delà des seuls MMAA à étudier par le GT en partant de cas pratiques pour identifier ce que permet / ne permet pas un dispositif de ce type
- Intervenants de terrain
 - = > questions des compétences, formations, mobilisations des vétérinaires et des TSA, continuité de service, etc.

GT du 5 mars

- Articulation avec d'autres dispositifs (OMAA, PPV)
 - Mise en œuvre des investigations
 - Préciser l'arbre de décision pour sécuriser et harmoniser ce qui peut l'être / opérateur
 - A court terme : s'appuyer sur les fiches OMAA (déclaration et visite de ruchers)
 - Analyses de laboratoire
 - Nécessité d'harmonisation pour permettre la comparabilité des résultats
 - Pas d'analyse systématique pour toute déclaration mais à systématiser dès lors qu'il y a suspicion ou doute
 - Importance de la communication (locale, nationale, individuelle et agrégée)
-

Programme de travail

- Prise en compte d'améliorations immédiatement applicables
- Priorités de travail :
 - Arbre de décision, standardisation/harmonisation des modalités d'enquête
 - Formation, compétence des intervenants de terrain
 - Analyses, laboratoires
 - Synthèses, bilans et communication/information
- Prochaine réunion du GT à caler début avril

Merci de votre attention